

JANVIER 2005

Les Franciliens de 50 à 70 ans, mobilité ou stabilité ?

Après avoir décrit les origines géographiques des Franciliens nés entre 1930 et 1950, les données de l'enquête «Biographies et entourage» permettent d'explorer, ici, leurs intentions de mobilité. En grande majorité, Franciliens et Parisiens ne souhaitent pas quitter leur région, ni la capitale.



© L. Reynaert - Aurif

Intentions de stabilité pour les Franciliens

L'enquête retrace l'histoire familiale, résidentielle et professionnelle de 2 830 Franciliens âgés de 50 à 70 ans et celles de leur entourage.

L'échantillon interrogé est représentatif de la population d'Île-de-France. La notion d'entourage intègre non seulement des membres de la famille sur quatre générations (lignée et alliance), mais aussi l'ensemble des personnes avec lesquelles l'individu a co-résidé et d'autres personnes qui, apparentées ou non, ont joué un rôle clef dans la vie des enquêtés. L'objectif consiste à replacer l'individu dans son univers d'influence pour enrichir l'analyse des parcours individuels à l'aide d'informations collectées sur les proches et saisir le rôle de cet entourage sur les choix individuels.¹

Parmi les 2 830 personnes interrogées, 1 030 personnes ont l'intention de déménager (36 %), contre 1 795 qui projettent de rester dans leur domicile (63 %).

Pour les enquêtés qui répondent avoir l'intention de déménager, cette décision correspond à un choix délibéré, 50 personnes seulement ayant déclaré être obligées de quitter leur logement. De la même façon, on trouve 110 personnes qui aimeraient déménager mais qui, pour une raison ou une autre sont contraintes de rester dans leur logement. Cependant, 89 % des enquêtés qui déclarent ne pas avoir l'intention de quitter leur domicile sont satisfaits de leur situation actuelle. Finalement, si on ajoute, aux personnes qui ont dit oui, celles qui hésitent encore («oui, je le souhaite» + «non, je ne le peux pas»), on obtient alors 1 082 enquêtés souhaitant quitter leur domicile (38 %). Réciproquement, 1 643 enquêtés («oui, par obligation» + «non, je ne le souhaite pas») préféreraient rester chez eux (58 %).

Avez-vous l'intention de déménager ?

. oui, je le souhaite :	34 %
. oui, par obligation :	2 %
. non, je ne le peux pas :	4 %
(mais une intention est exprimée)	
. non, je ne le souhaite pas :	56 %
. non, sans autre indication :	3 %



¹ Lelièvre et Vivier, 2001. «Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif, l'enquête "Biographies et entourage"», Population, n°6.

Les Franciliens de 50 à 70 ans,
mobilité ou stabilité ?

L'âge, un facteur de mobilité

Si en moyenne 36 % des enquêtés souhaitent déménager, 42 % des personnes âgées de moins de 60 ans le désirent contre 20 % seulement des plus de 65 ans. La population enquêtée se situe, en effet, de part et d'autre du passage à la retraite et l'on saisit ici les différences de projets résidentiels entre les personnes actives occupées (41 % prévoient un déménagement) et celles déjà en retraite (seulement 28 % envisagent un déménagement) dont la mobilité dite «de retraite» a peut-être déjà eu lieu. Ces projets varient selon le département de naissance des enquêtés (en Île-de-France *versus* hors Île-de-France) ou la taille de l'entourage (parents, enfants, frères et sœurs) : un peu plus d'intention de mobilité pour les natifs de province ou de l'étranger ; un peu plus de stabilité pour ceux dont l'entourage est réduit. Mais les différences ne sont pas vraiment marquées.

Les raisons exprimées

Plutôt jeunes et toujours en activité, le tiers des Franciliens de 50 à 70 ans qui aimeraient changer de domicile évoquent prioritairement des raisons ayant trait à leur logement (33 % d'entre eux) et à leur cadre de vie actuel (30 %). Viennent ensuite des considérations concernant la qualité de l'environnement et du climat (9 %), les problèmes financiers (9 %) et le retour au pays ou à la région d'origine (8 %).

Les personnes souhaitant déménager pour des raisons liées au logement sont un peu plus âgées que la moyenne. En effet, le logement actuel ne leur semble plus adapté à leurs besoins. Il est soit trop grand



© B. Gegauff - Iaurif

parce que les enfants sont partis, soit difficile d'accès pour des personnes âgées (absence d'ascenseur). Ces problèmes concernent davantage les Parisiens.

Ceux qui ne souhaitent pas déménager

La majorité des Franciliens enquêtés âgés de 50 à 70 ans ne désire pas déménager dans les prochaines années. Le souhait de rester dans le logement actuel est d'autant plus fort que les personnes sont âgées. L'âge est véritablement la variable qui les singularise : les retraités natifs d'Île-de-France aspirent peu à bouger. Les raisons invoquées de cette sédentarité sont liées à la qualité de vie dans le quartier (22 %), leur attachement au logement (18 %), la proximité de l'entourage familial (15 %), l'enracinement et les habitudes (9 %) ainsi que le fait d'être propriétaire (9 %). Les personnes qui ont cité la proximité de leurs enfants parmi les raisons de rester dans le logement se

différencient sensiblement du reste des enquêtés : il s'agit d'une population plutôt âgée, vivant en couple et souvent retraitée. Le voisinage des enfants semble être prioritaire pour les couples les plus âgés. Les personnes sans conjoint ont tendance à citer d'autres membres de la famille.

Notons tout de même que les Parisiens ressentent moins le besoin de se rapprocher de leur famille - ils ne sont que 5 % à donner cette raison - alors qu'ils représentent 21 % de cette catégorie (c'est aussi ceux dont les proches résident le plus souvent également en Île-de-France). En fait, plus le lieu de résidence de l'enquêté bénéficie d'une bonne accessibilité (par les réseaux de transport), moins cette raison prévaut pour justifier le désir de ne pas déménager.

Parmi les personnes évoquant l'enracinement et les habitudes prises, on trouve, et ce n'est pas surprenant, une majorité de personnes nées en région Île-de-France : ils représentent 56 % des personnes ayant cité cette raison, alors qu'ils sont 42 % parmi les

Les Franciliens de 50 à 70 ans,
mobilité ou stabilité ?

Franciliens qui ne souhaitent pas bouger. Enfin, les personnes qui ont mentionné l'attachement à leur cadre de vie (quartier, voisinage) se démarquent des autres en étant moins actives que les autres.

Les destinations

Afin de savoir vers quelle destination se projettent les personnes qui évoquent une intention de déménager, nous avons regroupé les départements en grandes régions : le Centre et le Nord-Ouest, de la Bretagne et la Normandie aux Pays de Loire ; le Nord-Est, du Nord-Pas-de-Calais à la Bourgogne en passant par l'Alsace et la Lorraine ; le Sud-Ouest, du Limousin au Midi-Pyrénées ; le Sud-Est, de l'Auvergne à la Corse ; l'Île-de-France ; enfin l'étranger ou les Dom-Tom. Nous retrouvons, dans cette codification, les cinq grandes régions françaises ainsi que l'étranger et l'outre-mer. La région Île-de-France, où habitent tous les enquêtés, est plus détaillée.

Certaines personnes ont donné plusieurs destinations qu'elles envisagent toutes pour y vivre à temps partiel ou entre lesquelles elles hésitent encore. Parmi les 1 030 enquêtés ayant l'intention de déménager (36 % des personnes interrogées), environ un sur dix n'est pas fixé sur une destination précise.

La province

Aller en province est envisagé par 45 % des personnes voulant déménager : 10 % se dirigeraient vers le sud-est, 10 % vers le nord-ouest (Bretagne et Normandie), 9 % vers le sud-ouest et 5 % vers le nord-est. Les 10 % restant hésitent entre plusieurs destinations ou déclarent vouloir aller en province sans autre précision. Il s'agit essentiellement de couples proches de la retraite et qui vivent en grande couronne parisienne. La province tente aussi bien les natifs d'Île-de-France que les provinciaux. Les personnes originaires des Dom-Tom ou de l'étranger qui constituent un quart de ceux qui envisagent de déménager, ne sont que 11 % à faire le choix de la province.



© P. Thiot - Iaurif

L'Île-de-France

Parmi les 37 % de personnes ayant l'intention de déménager en Île-de-France, un tiers veulent habiter Paris, un quart choisissent la petite couronne et 27 % se dirigent vers la grande couronne. Les autres n'ont pas précisé leur choix en Île-de-France. Parmi ces enquêtés, on trouve des Parisiens en plus grande proportion.

Étranger et Dom-Tom

Pour les 6 % de personnes voulant changer de domicile pour aller vivre dans les Dom-Tom ou à l'étranger, il s'agit à 80 %, bien sûr, de personnes nées hors de métropole.

Hors d'Île-de-France

Certaines personnes sont fixées sur un endroit précis, d'autres s'intéressent à une région ou un pays ou bien hésitent entre deux régions de province. On peut également trouver des enquêtés qui n'ont pas encore choisi entre la province et l'étranger. En définitive, 48 % de ceux qui vont déménager (17 % du total des enquêtés) ont l'intention, dans un avenir plus ou moins proche, de quitter l'Île-de-France.

Raisons évoquées par ceux qui ne souhaitent pas déménager

	Nombre de personnes	%
Attachement au quartier, voisinage	355	22 %
Attachement au logement	282	18 %
Proximité des enfants	186	12 %
Racines	147	9 %
Propriété	142	9 %
Travail	88	6 %
Finances	72	5 %
Proximité des autres membres de la famille	45	3 %
Proximité des amis	36	2 %
Environnement, climat	11	1 %
Ne souhaitent pas déménager	1 783	63 %

Destination souhaitée par ceux qui envisagent de déménager

Destinations	Effectifs	Les enquêtés ayant l'intention de déménager	Sur l'ensemble des enquêtés
Province exclusivement	465	45 %	16 %
Île-de-France exclusivement	380	37 %	13 %
Étranger et Dom exclusivement	60	6 %	2 %
France métropolitaine exclusivement	845	82 %	30 %
Hors Île-de-France exclusivement	460	48 %	17 %

Le cas particulier des Parisiens

L'échantillon représentatif des résidents parisiens a recueilli le témoignage de 585 enquêtés âgés de 50 à 70 ans. Parmi eux, 22 % sont nés à Paris, 12 % dans le reste de l'Île-de-France, 41 % en province et 25 % à l'étranger.

Du point de vue des intentions de mobilité, l'intérêt d'une reconstitution biographique élargie à l'entourage des enquêtés est de permettre une analyse des aspirations résidentielles en fonction de la trajectoire antérieure de l'individu et de l'implantation géographique de son réseau. Les projets de mobilité peuvent ainsi être éclairés au regard de l'espace de vie des individus.

Les aspirations résidentielles des enquêtés parisiens, explorées en fin d'entretien, montrent que, dans l'ensemble, la grande majorité des personnes enquêtées à Paris (63 %) n'a pas l'intention de déménager et que seul un bon tiers souhaite changer de domicile.

Un choix positif

On pourrait penser que le fait de ne pas exprimer de souhait de mobilité reflète un choix contraint, pour des raisons financières ou autres. En fait, les enquêtés qui ne désirent pas déménager l'expliquent en grande majorité (73 % d'entre eux) par des raisons positives : ils déclarent «être bien là où ils sont», «aimer leur appartement, leur quartier, leur ville»...

Les propriétaires sont les moins enclins à déménager. On retrouve effectivement les plus fortes proportions de Parisiens candidats au déménagement parmi les locataires du secteur privé et les personnes logées

par l'employeur qui doivent nécessairement envisager un autre logement pour leur retraite. De même, plus les enquêtés avancent en âge et moins ils semblent enclins à envisager un déménagement.

Changer d'environnement ou changer de logement ?

Les proportions de personnes exprimant une intention de déménagement sont d'autant plus importantes que le lieu de naissance des enquêtés est éloigné de Paris. Ainsi, à peine 30 % des Parisiens et autres Franciliens de naissance souhaitent déménager, tandis que les proportions des personnes nées en province s'élèvent à 36 % et celles nées à l'étranger à 50 %. Cependant, si l'on prend en compte la destination évoquée par ceux qui déclarent envisager un déménagement, beaucoup désirent changer de logement à l'intérieur même de Paris.

En définitive, seuls 21 % des résidents parisiens enquêtés (représentatifs de la population des 50 à 70 ans) souhaitent quitter la capitale. On peut remarquer que moins d'un quart des Parisiens de 50 à 70 ans natifs de l'étranger souhaite partir de la capitale !

Les résidents à Paris âgés de 50 à 70 ans

Avez-vous l'intention de déménager ?

Oui, peut-être :	37 %
- pour rester en Île-de-France :	19 %
dont à Paris :	16 %
- pour quitter l'Île-de-France :	12 %
- hésitent entre différents lieux :	6 %
Non :	63 %

La principale destination des candidats au déménagement est Paris même. En effet, 43 % des personnes qui envisagent un changement de logement souhaitent rester dans Paris et si l'on

élargit l'observation à l'ensemble de l'Île-de-France, c'est alors plus d'une personne sur deux (57 % des candidats au changement) qui désirent rester dans la région. Pour les Parisiens âgés de 50 à 70 ans, il s'agit plutôt d'ajuster leur logement aux transformations de leur vie personnelle (familiale, professionnelle...) au moment de la retraite : «Parce que mes enfants sont partis, on veut un living plus grand, moins de chambres» ; «Je veux acheter un appartement, soit celui-ci, soit je déménage» ; «pour un appartement avec un ascenseur» ; «envie d'un balcon»...

Ceci n'implique donc pas nécessairement une remise en question radicale de leur espace de résidence quotidien et ne traduit pas une volonté de quitter Paris.

Les trois destinations qui s'échelonnent ensuite, mais loin derrière, sont l'ensemble du Sud (régions Méditerranée et Sud-Ouest), l'ouest de la France et l'étranger. Le Nord et l'Est ne sont pratiquement pas évoqués. Enfin, une proportion non négligeable (18 %) de ceux qui veulent déménager hésite encore entre plusieurs lieux.

Retourner dans sa région natale ?

Le fait que les Parisiens non natifs de Paris et de la région expriment plus souvent que les autres le désir de bouger dans le futur, ne signifie pas pour autant qu'ils souhaitent retourner vivre dans leur département (ou pays) de naissance. Ainsi parmi les natifs de province ou de l'étranger candidats au déménagement, les proportions d'aspirants au retour dans leur région natale sont respectivement de 8 % et 16 %.

Cette intention de retour au pays concerne principalement des personnes originaires d'Espagne et du Portugal.

Les Franciliens de 50 à 70 ans,
mobilité ou stabilité ?

Ces résultats semblent donc remettre en cause l'idée du retour si souvent présentée...

Retourner dans la région de son entourage ?

Élargissons la confrontation entre destination souhaitée et lieux de naissance des membres de la lignée et des conjoints : cette fois parmi ceux qui souhaitent déménager, un peu plus d'un enquêté sur trois (36 %) aspire à rejoindre un lieu qui correspond à son département ou pays natal ou à celui d'un des membres de son entourage, et l'on retrouve cette même proportion parmi les natifs de province désireux de déménager.

En revanche, la correspondance entre destination souhaitée et lieux de naissance de l'entourage s'affaiblit sensiblement parmi les personnes nées hors métropole, soit un enquêté sur quatre (26 %), et augmente fortement parmi les natifs d'Île-de-France, soit une personne sur deux (53 %).

Reste que les aspirations résidentielles des deux tiers des candidats au déménagement natifs de province et des trois quarts de ceux natifs de l'étranger ou des Dom-Tom ne trouvent aucun écho dans une référence à un quelconque «lieu d'origine».

Les intentions de mobilité s'orientent davantage vers un lieu de résidence antérieur dans leur propre trajectoire ?

Retourner dans un lieu où l'on a déjà vécu ?

Il est intéressant de noter que, parmi les Parisiens âgés de 50 à 70 ans qui aspirent au changement, près d'un sur deux (soit 44 %) envisage de s'installer dans un lieu qui ne correspond à aucune des localisations de sa propre trajectoire résidentielle.



© L. Reynaert - Iaurif

La situation des personnes nées à l'étranger ou dans les Dom-Tom est intéressante. Ils se distinguent, ici, des autres Parisiens par une proportion beaucoup plus importante de personnes visant un retour dans un département qu'ils connaissent pour y avoir déjà vécu (71 % d'entre eux comparés à 46 % des provinciaux) ; le plus souvent (plus d'une fois sur deux), ce lieu se trouve en Île-de-France.

Parmi les enquêtés qui ont peut-être l'intention de déménager, certains évoquent le désir de se rapprocher de leurs enfants : «à la retraite, j'irai vivre dans le Sud avec mon fils», «pour me rapprocher de mes petites filles»...

Dans l'ensemble, 38 % des candidats au déménagement souhaitent s'installer dans le département de résidence actuel d'un de leurs enfants. Toutefois, la plupart du temps, ce lieu n'est pas uniquement le lieu de résidence d'un enfant, c'est aussi un endroit où l'on a déjà vécu, voire où on est né.

En prenant en compte l'ensemble des références spatiales, on constate que 65 % des Parisiens déclarant une intention de déménagement orientent leur choix résidentiel futur vers un département ou un pays qu'ils connaissent plus ou moins directement, que ce soit pour y avoir déjà vécu, y être nés, en être «originaires» via leurs ascendants, en référence à l'univers spatial de leurs conjoints ou à la résidence actuelle d'un de leurs enfants.

S'installer dans sa résidence secondaire ?

Environ la moitié des Parisiens de l'enquête sont propriétaires d'une résidence secondaire contre 35 % de l'ensemble des Franciliens. Mais tous n'aspirent pas à changer de logement dans l'avenir. En fait, seul un Parisien enquêté sur cinq (19 %) dispose d'une résidence secondaire et envisage effectivement de déménager.

Les Franciliens de 50 à 70 ans,
mobilité ou stabilité ?

Quelle place occupe alors cette «autre maison» dans l'univers des choix résidentiels projetés ? Il apparaît qu'en réalité, la grande majorité (soit 72 %) des aspirants au déménagement propriétaires d'une résidence secondaire n'ont pas l'intention de s'y installer : le département de résidence souhaité dans l'avenir ne correspond pas à celui où se situe leur résidence secondaire. Si elles élargissent bien l'espace de vie des individus, les résidences secondaires ne le déplacent pas pour autant, y compris au moment du passage à la retraite.



© F. Lassoued - Iaurif

Restent 28 % d'individus pour lesquels le département de déménagement souhaité coïncide avec celui de leur résidence secondaire et certains expriment bien le souhait d'investir complètement cette résidence : «*mon mari souhaite partir dans le Maine-et-Loire où nous avons notre résidence secondaire*» ; «*à la retraite, nous irons dans notre maison à Vouillé, dans sept ou huit ans*».

Toutefois, bien souvent, la résidence secondaire n'est pas la seule attache dont on dispose dans le département cité et celui-ci correspond aussi à un lieu de naissance et/ou de résidence antérieur.

Finalement, des comportements très diversifiés

La confrontation entre destination choisie et lieux de référence de l'enquête* permet de rendre compte des trois quarts des destinations citées. Ces localisations n'épuisent pas l'ensemble des relations possibles entre lieu de résidence projeté et univers spatial des enquêtés. Le quart restant résulte de destinations différentes des références explorées ici, mais aussi de réponses moins précises : «*Sud-Ouest*» ; «*le Midi*» ; «*à Gennevilliers ou à Limoges*» ou encore «*à Paris en été et à Nice l'hiver*», auxquelles s'ajoutent des «*je-ne-sais-pas*»... De fait, ces réponses ne peuvent être appariées à aucun département précis. Autrement dit, ces autres localisations ne sont pas nécessairement «inconnues» et peuvent se référer à des lieux fréquentés tout au long de la vie : «*les vacances en Vendée*» ; «*les vendanges en Bourgogne*».

«Biographies et entourage»

Cette enquête a reçu le soutien financier de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), de la Direction de la population et des migrations (DPM), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), de la Direction régionale de l'Équipement d'Île-de-France (DREIF), de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France (IAURIF), de l'Observatoire du développement économique parisien (ODEP - Mairie de Paris), de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), du ministère de la Recherche (Action concertée incitative ville).

* Lieux de naissance de l'enquêté, de ses ascendants, de ses conjoints, mais aussi lieux de résidence antérieurs dans la trajectoire, localisation actuelle des enfants et lieux de résidences secondaires.